

F.F. KARATÉ 
et disciplines associées

LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON



空手道

OPEN HANDIKARATE
Languedoc Roussillon
12 Février 2012 FRONTIGNAN

Catégories de handicaps :

- moteur
- visuel
- auditif
- mental

Catégorie	Groupe		Handicap	Compétition
Moteur fauteuil (assis)		A	- Tétraplégique plus autonome, - Paraplégique ayant une perte importante d'équilibre, - Infirmes Moteur Cérébral (IMC).	Kata par catégorie Et open kata toute catégorie
		B	- Paraplégique ayant une meilleure stabilité du tronc, - Personne amputée, - Poliomyélite, - Handicap divers ne permettant pas la pratique en position debout.	
Moteur debout	Masculin	C	- Poliomyélite, - Maladie invalidante.	
	Féminin			
Déficiences visuelles	Enfant	D1	Personne malvoyante.	
		D2	Personne non-voyante.	
Déficiences auditives		E1	Personne malentendante.	
		E2	Personne sourde.	
Mental		F	Handicap mental.	

Pour la validation des groupes, il faut un minimum de 3 personnes pour chacun d'eux.
Les groupes, pour lesquels il n'y aura pas le nombre nécessaire, seront basculés sur un autre.

Réglementation :

- *Inscription :*

Limite impérative de réception des feuilles d'engagement :
15 jours avant la compétition, soit le 27 Janvier 2012.

- *Licence :*

La compétition est ouverte aux licenciés ayant au minimum la licence de la saison sportive en cours.

- *Passeport sportif rempli :*

Certificat médical pour la compétition,
Autorisation parentale si besoin.

- *Tenues personnelles et OBLIGATOIRES :*

Karaté gi.

- *Compétition :*

Chaque athlète devra présenter deux katas différents dans le style pratiqué.

Liste des Katas :

- *Enfants*

Mêmes listes que la compétition valide.

- *Adultes*

Mêmes listes que la compétition valide, plus les 5 HEIAN ou 5 PINAN.

Les katas suivant sont toutefois supprimés des listes par la réglementation WKF pour la catégorie moteur :

Shotokan

Gojushiho-Sho

Gojushiho-Dai

Unsu

Gojo-Ryu

Suparimpei

Kururunfa

Wado-Ryu

Niseishi

Jion

Wanshu

Shito-Ryu

Suparimpei

Gojushiho

Annan

Critères de jugement :

Le Kata doit être exécuté avec compétence, et doit montrer une bonne connaissance des principes traditionnels qu'il comprend. Pour noter la performance d'un compétiteur les Juges tiendront compte de :

- La démonstration réaliste de la signification du Kata.
- La compréhension des techniques utilisées (BUNKAI).
- Du bon temps, rythme, vitesse, équilibre et focalisation de la puissance (KIME).
- L'utilisation convenable et correcte de la respiration.
- La focalisation convenable de l'attention (CHAKUGAN) et concentration.
- La forme correcte (KIHON) du style présenté.

Le jugement se fera par système aux points avec 5 arbitres.

Chaque arbitre donnera une note sur 10 points pour chacun des deux katas.

La plus faible et la plus forte des notes seront supprimées pour donner une moyenne sur les trois arbitres restants.

Les deux moyennes des deux katas donneront le classement final dans chaque catégorie.

Disqualifications et pénalités :

Le compétiteur est disqualifié :

- S'il interrompt sa démonstration.
- S'il effectue un kata différent de celui qu'il a annoncé.
- S'il oublie une technique ou fait un déplacement supplémentaire.
- S'il commet une faute grave ou une erreur.
- S'il modifie l'orientation de son mouvement (l'Embusen du kata) pour éviter un juge.



LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON

**OPEN HANDIKARATE LANGUEDOC ROUSSILLON
A partir de 13H30 le 12 FEVRIER 2012 à FRONTIGNAN**

BULLETIN D'INSCRIPTION

LIGUE :

NOM DU CLUB :

N° D' AFFILIATION CLUB :

NOM :

Prénom :

N° LICENCE :

Email :

Tel :

Date de Naissance :

Masculin

Féminin

Enfant de moins de 16 ans

Groupe (voir le tableau) :

- A
- B
- C
- D1
- D2
- E1
- E2
- F